

COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERNATIONAL LYCEE GEORGES DUBY - 10 JANVIER 2019

Etaient présents :

M. Mora (Proviseur), Mme Giovannoni - IPR (Inspectrice Pédagogique Anglais), Mme Méjean IPR (Inspectrice Pédagogique Histoire Géographie), Mme Miron (enseignante Langue et littérature et responsable de la section), Mme Lambert (enseignante et coordinatrice d'histoire-géographie), M. Regent (personnel administratif), représentants des parents d'élèves APELEVIA : Mmes Caroline Ponzo, Claudine Magda, Caroline Mathieu.

Excusée : Mme Tisserand (proviseur adjointe) en réunion extérieure.

Ordre du jour :

Bilan de l'année scolaire

Réforme du second degré

Evaluation de la LV1

Questions diverses : recrutement des enseignants OIB

I. BILAN

Mme Miron nous présente le bilan de l'année scolaire.

1) Rapide historique

Ouverte en 1997, la section a présenté sa première promotion au baccalauréat en 2000 avec 17 candidats. En 2008 elle a atteint une promotion de 95 candidats et la capacité d'avoir des classes entièrement OIB (précédemment mixage d'élèves avec une section euro).

Désormais c'est une promotion d'environ 120 candidats qui est présentée au baccalauréat séries générales (L-ES-S). Il y a cette année 375 élèves dans la section répartis dans 5/6 classes par niveau.

2) Résultats

La section maintient d'excellents résultats depuis de nombreuses années.

125 candidats ont présenté le baccalauréat 2018, dont 65 en S, 55 en ES et 5 en L. Le taux de réussite au bac a été de 98,4% (légèrement en baisse, deux élèves ont échoué) et le nombre de mentions a augmenté (90,4% ont obtenu TB-B ou AB).

*Rappel des coefficients OIB selon la série à ce jour

Série	Total Littérature	écrit	oral	Total H/Geo	écrit	Oral
L	10	6	4	8	5	3
ES	9	5	4	9	5	4
S	9	5	4	7	4	3

Autres examens :

- Le Cambridge en décembre 2017 (Tle) et en juin 2018 (2nd et 1ère). 120 candidats au total. 87,82% ont eu le résultat visé (96% à l'Advanced, 80% au Proficiency).
- IGCSE en janvier (Tle) et mai/juin 2018 (2nd et 1ère). 72 candidats pour 8 matières différentes. Environ 75% ont obtenu des notes comprises entre A* et C sur l'ensemble des matières.

3) Les enseignements

En Tle l'ensemble des matières OIB est enseigné en anglais.

En Première la Géographie est enseignée en français, alors qu'en Seconde c'est l'Histoire.

Outre la littérature anglaise et l'histoire-géographie, un accompagnement personnalisé est proposé par le biais de la préparation aux IGCSE (Mathématiques, Biologie, Physiques) et au Cambridge (First - Advanced - Proficiency). Les groupes de Cambridge sont très chargés, le programme est très dense et l'on manque de moyens (humains, d'heures dans l'emploi du temps, etc). La section fait avec ce que le rectorat alloue (DGH – dotation globale horaire) et qui prend très insuffisamment en compte l'OIB.

A noter le retour des « barretages des cours de section » cette rentrée (tous les élèves d'un même niveau ont la même matière enseignée le même jour à la même heure). Cela permet ainsi de disposer de plage horaire de 4h, très utile notamment pour des devoirs communs pour les élèves de Tle. Cela permet également l'organisation d'Assemblée avec tous les élèves d'un même niveau une fois par trimestre afin d'échanger des informations et de créer un esprit de groupe, sur le modèle anglophone.

4) Le Test d'entrée pour la rentrée 2018

En seconde il y a eu 461 candidats, 195 retenus à l'oral, 136 acceptés.

En première, 31 candidats ont présenté l'écrit, 10 ont été retenus à l'oral, 6 ont été acceptés (places disponibles). Il n'y a pas de candidat accepté en Tle car le programme se prépare en deux ans (seule exception possible : un élève venant d'une autre section OIB).

5) Orientation Post Bac

Sur 116 élèves en 2018, 26 sont partis étudier en Angleterre, 11 aux Pays-Bas (en forte augmentation), 2 aux USA, 11 au Canada, 61 sont restés en France (41 à l'université, 20 en prépas ou sciences po).

Chaque professeur gère en moyenne 17 dossiers pour les élèves de Tle partant à l'étranger ou en classes PREPA.

A noter qu'en 2018, deux candidats sur huit ont été reçus à Cambridge (Education et Architecture), et un candidat à Yale, US (Philosophy et Political Science). Pour 2019, 5 candidats sur 8 sont allés à l'oral d'admission d'Oxford ou Cambridge et sont en attente d'une réponse.

6) Les actions proposées par la section

Par le biais de l'association des parents d'élèves AGESSIA, 9 **échanges** ont été proposés aux élèves de Seconde. A cela s'ajoute un voyage organisé par le lycée à Boston. Au total ce sont 74 élèves qui ont pu vivre l'expérience d'un échange à l'étranger dans un pays anglophone. L'accueil des élèves étrangers par le lycée est lourd à gérer car les classes sont surchargées.

Le **Debate Club** (ouvert à tous les élèves de Seconde du lycée) permet de son côté la préparation des élèves aux différents MUN (Londres, Paris, Lyon, Aix et le GDMUN de Duby). Chaque année, les élèves organisent le GDMUN et accueillent près de 300 participants venant de différents lycées de la région.

Du **Théâtre** est proposé pour tous les niveaux et tous les élèves du lycée, et des « workshops » plus spécifiques aux classes de Première et Tle OIB leur permettent de découvrir une œuvre théâtrale au programme du baccalauréat (cette année préparation de « the curious incident of the dog in the Nighttime », ateliers sur Macbeth, Rozencrantz and Guildenstern are dead, et the Tempest). Après « Mamma Mia » l'an dernier, des élèves s'attèlent à la comédie musicale « Grease ».

Quatre **Clubs** sont proposés aux élèves cette année : Unicef club, Kenya club, Ecoclub et Yearbook club.

Toujours avec l'aide d'AGESSIA, une rencontre entre anciens élèves et élèves actuels (**DUBYLINK**) a été mise en place. La troisième édition s'est tenue le 19 décembre 2018.

Une série de **conférences** est proposée toute l'année pour présenter les particularités des **études à l'étranger**. Cela complète l'offre d'accompagnement à l'orientation.

La **remise des diplômes de Cambridge ou des IGCSE** est organisée officiellement en mars, en présence d'une personnalité (l'an dernier, M. Labuan Coblentz, directeur de la communication à ITER et de M. Eric Baron, ancien élève OIB promo 2006).

Grâce au dynamisme des professeurs et des élèves, ceux-ci participent à de nombreux concours où ils sont distingués : « **ATLAS translation competition** » (Lauréats : Béatrice PASCALE en anglais, Angie HENON en Chinois), « **Poetry competition** » (1er prix en catégorie classe de 2de), **concours de la Maison de l'Europe** (1^{er} prix en Première OIB, deux 2ème prix et un 3^{ème} prix en 2nde OIB, et un chèque de 150 € pour le CDI), **l'Euroscola contest** (les élèves de 1ère OIB3 ont gagné un voyage à Strasbourg pour visiter le parlement européen avec Mme Lambert), « **Ecritures croisées** » de la Méjanès, Concours général (en anglais).

Des projets avec la CIMADE ont été organisés (projets sur la migration et les migrants – au programme d'Histoire, en série ES également), des manifestations lors de la semaine Arts et Sciences du lycée.

II. QUESTIONNEMENTS :

1) Reconnaissance de la charge de travail des enseignants de la section

Les engagements dans le cadre périscolaire, celui de la préparation des dossiers post-bac des élèves comme la mise en place d'examens (Duby est centre d'examen pour Cambridge... entre autres) dépassent largement le cadre de l'ORS (obligation réglementaire de service). L'établissement compense, selon ses moyens, mais ne peut tout couvrir et AGESSIA ne peut non plus faire tout le travail supplémentaire. Un support de l'éducation nationale serait le bienvenu.

Ceci étant posé, il est également demandé aux parents et aux élèves de la section, de manière générale, de bien vouloir en tenir compte et d'avoir une posture plus respectueuse et moins consumériste, les professeurs n'étant pas à disposition H/24 des familles. Apelevia

s'engage à relayer ce point et à l'appuyer, d'autant que ses représentants doivent parfois faire le même constat.

2) Le financement des déplacements

Les formations spécifiques OIB et réunions organisées par le CIEP font l'objet d'une invitation et non d'une convocation, ce qui implique que les frais de déplacements inhérents ne peuvent être pris en compte par cet organisme ; un protocole interne autorise le remboursement des frais de déplacements sur la base de deux enseignants par formation. C'est trop peu au regard du nombre d'enseignants de la section de Duby.

La formation académique est mal adaptée aux contraintes et exigences pédagogiques de l'OIB du point de vue des enseignants. Mmes Giovanonni et Méjean soulignent qu'il est indispensable, en amont du PAF (plan académique de formation) qu'une demande spécifique soit déposée auprès du chef de la DAFIP afin de permettre la mise en place de ces formations, qu'elles pourront appuyer.

3) Le recrutement des enseignants de la section

A la rentrée 2019, les besoins sont :

- Un poste en remplacement de M. Gibbs, parti à la retraite l'an dernier sera pourvu à la rentrée par un enseignant de Langue et Littérature..
- Un poste d'Histoire Géographie pour le prochain départ à la retraite au mois de juillet de M. Reevey ne sera malheureusement pas pourvu à la rentrée 2019 suite à une incompréhension du rectorat. Ce point est préoccupant. L'inspection est à la recherche d'un enseignant pouvant effectuer un remplacement pour l'année scolaire. Un poste passera au mouvement pour la rentrée 2020/2021.
- Postes de M. Flaven (contractuel) et Mme Varloud (TZR) – remplaçants de Mme Guenot (congé maternité). Mme Varloud (désormais agrégée en DNL Histoire/Géographie) devrait être reconduite sur le poste. Toutefois cette enseignante sera en congé maternité à partir du mois d'avril 2019 et il est demandé un recrutement ciblé pour son remplacement.

Comme lors du dernier conseil international, les enseignants et les représentants des parents ont souligné le besoin de garder un équilibre entre enseignants francophones et anglophones. A la prochaine rentrée, désormais seuls deux enseignants seront anglophones. Or, la transmission de la culture britannique et anglo-saxonne fait partie intégrante du cursus OIB. Ce point est pour nous vital.

De plus, le remplacement pour l'année scolaire 2018-2019 de M. Gibbs a fait l'objet d'un travail approfondi de la part de Mme Miron, mais il apparait que la charge de travail des enseignants et l'absence de reconnaissance découragent les candidats remplaçants qui ne postulent pas ensuite sur le poste. Il est rappelé par les inspectrices que les postes OIB sont au mouvement national et donc du ressort de l'Inspection Générale. Les avis déposés sur les candidatures par le chef d'établissement et l'inspection ne sont que consultatifs.

4) Perte d'une demi heure d'enseignement en Langue et Littérature en 1^{ère} et Tle

L'ensemble des intervenants, sauf IPR, pointent la diminution continue de la DGH qui définit le nombre d'heures d'enseignement par matières alloués au lycée par le rectorat. Ceci a conduit cette année à diminuer d'1/2h l'enseignement de littérature, afin de compenser la baisse d'1h d'enseignement initialement prévu en HG et de partager la charge entre

matières de section. Face à des programmes qui ne diminuent pas, bien au contraire, il est anormal que le rectorat reste dans cette logique... Tout en se félicitant des excellents résultats obtenus par les élèves de la section.

5) Les modifications engendrées par la réforme du second degré et du baccalauréat

Mme Giovanonni développe l'information parue dans le Journal Officiel : **arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux sections internationales de lycée.**

Il n'y a pas de changements sur les horaires d'enseignement des matières OIB. A savoir, 4 heures devraient s'ajouter aux horaires hebdomadaires normaux d'enseignement de la langue vivante A, (pour Anglais LV1: 3h en classe de Seconde, 2h en classe de 1ère et Tle.) Pour l'histoire géographie, 4h par semaine pour chaque niveau, la moitié étant enseignée en anglais. Ceci est revu et corrigé selon les moyens du lycée.

Concernant les épreuves, les textes disent :

En section internationale, les épreuves communes de contrôle continu de langue vivante A sont remplacées par :

Une évaluation spécifique de contrôle continu de langue vivante A sur la Langue Littérature et civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

Elle consiste en :

- *Une unique épreuve commune de contrôle continu organisée à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de terminale comportant une composition écrite dans la langue de la section, d'une durée de quatre heures coefficient 10,*
- *Et une interrogation orale, de coefficient 5*

Les épreuves communes de contrôle continu d'histoire-géographie sont remplacées par une évaluation spécifique de contrôle continu qui porte sur le programme aménagé d'histoire-géographie enseigné dans la section internationale dont est issu le candidat.

Elle consiste en :

- *Une unique épreuve commune de contrôle continu organisée à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de terminale comportant une épreuve écrite rédigée, au choix du candidat, en français ou dans la langue nationale de la section, d'une durée de quatre heures et affectée du coefficient 10,*
- *une épreuve orale dans la langue nationale de la section affectée du coefficient 5.*

A l'épreuve écrite le candidat traite un des sujets d'histoire et un des sujets de géographie proposés à son choix. Il compose sur le sujet d'histoire et sur le sujet de géographie dans la même langue.

A compter de la session 2021 du baccalauréat général, le candidat n'est pas autorisé :

- *A passer au titre de l'enseignement de spécialité Langues Littératures et cultures étrangères, une épreuve de langue dans la langue de leur section*
- *A choisir une langue vivante régionale au titre de l'épreuve de la langue vivante B ; le choix d'une langue vivante régionale reste autorisé au titre de l'enseignement de langue vivante optionnel*

Quelques précisions supplémentaires

- *Un certificat de scolarité attestant notamment des enseignements particuliers suivis est délivré aux élèves qui en font la demande s'ils quittent le lycée avant le baccalauréat.*

- *Les dispositions de présent arrêté sont applicables au baccalauréat de la session 2021 et aux épreuves anticipées organisées au titre de cette session de l'examen. Elles abrogent à compter de leur entrée en vigueur l'arrêté du 28 septembre 2006 relatif aux sections internationales de lycée.*

En d'autres termes, il n'y a pas de modification sur la nature et le format des épreuves.

En revanche les coefficients sont modifiés : 10 pour l'écrit, 5 pour l'oral, ce qui fait un total général de 30 pour l'ensemble des épreuves OIB.

Pour rappel, les coefficients les plus élevés de la réforme sont ceux des spécialités (16 pour chacune, soit un total de 32 pour les 2 spécialités).

Pour les non OIB, le total des coefficients est de 100 et les élèves sont notés sur un ensemble de 2000 points. Les élèves OIB auront un coefficient de 130 pour 2600 points.

M. Mora et Mme Miron s'interrogent sur la période des épreuves stipulée dans les textes (fin du 2^{ème} trimestre) qui vont fortement bousculer le programme. Ils demandent à l'inspection si les épreuves OIB pourraient être désolidarisées des épreuves communes à titre dérogatoire. Les inspectrices rappellent que les textes peuvent mener à une différence d'interprétation et pourraient connaître des ajustements. Il est préférable d'attendre à ce stade, notamment les avis que Cambridge donnera.

6) Note LV1 sur le bulletin

Les interrogations sur ce point sont reprises. Après de nombreux échanges, il ressort que le principe d'une note de 20/20 sur la ligne LV1 est acquise (ceci n'a pas d'incidences sur le baccalauréat). Les inspectrices soulignent que ceci doit être vu comme une reconnaissance de l'engagement des élèves, comme des professeurs.

In fine, M. Mora annonce qu'il envisage peut-être la semestrialisation, afin que les élèves ne soient pas en examen permanent. Ce processus doit encore être étudié plus finement. Les représentants des parents rappellent que les universités étrangères et certaines filières hors Parcoursup demandent les bulletins de premier trimestre de terminale (dossiers à déposer avant le 1^{er} janvier), ce qui devra être pris en compte dans la décision.

En conclusion, Mme Miron souligne que les résultats, excellents malgré un nombre d'élèves croissant, est possible grâce au dévouement et l'implication des professeurs, mais aussi des parents d'élèves via les deux associations : AGESSIA, pour les activités extrascolaires, et APELEVIA pour son rôle de représentation. M. Régent, secrétaire du proviseur, est remercié pour son temps et son aide précieux. Ceci est indispensable pour que l'OIB ne reste pas seulement une préparation sérieuse à l'obtention du baccalauréat option OIB mais soit aussi une expérience personnelle d'éducation au bilinguisme et au biculturalisme.

Compte-rendu rédigé par les représentants APELEVIA